

Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 4 avril 2019 Compte-rendu

La maison de quartier du Marranel a accueilli la septième réunion des conseils de quartier du Marranel – le Roc et de Jarlard – le Peyroulié regroupés en session de travail commune.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée au commerce et à la démocratie participative,
Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier Marranel – Le Roc,
Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Jean-Luc ALVERNHE
Jean-Marc BERLOU
Françoise BLANC
Max BLANC
Christiane CAMUT
Claude CAMUT
Christiane CHAPUZET
Marcel CONDOMINES
Alain ESPINASSE
Gisèle FABIE-GAYRAUD
René-Jean FABRE
Michèle FOURNIE
Raymond GIRARD
Michel HOLMIERE
Louis MORO
Juan NIETO
Colette PAUZIES
Evelyne PALAFFRE
Christine RICHARD
Anne-Marie ROLS
Eliane SABATIER
Régine SABATIER
Marie PINOSA
Florence PUECH
Monique RETOURNAT
Christiane ROMERO
Suzy THERY
Béatrice VALETTE
Brigitte VANOLI

Etaient excusés :

Yann FOURTET, élu de l'opposition
Dominique MAS, élue de l'opposition

André BEX
Gérard BRASSEUR
Noël CADOURAT
Didier CAUSSE
Patrick CHERY
Marion COSTESSEQUE
Sylvain CRINDAL
Anne DESGRANGES
Benoît DESGRANGES
Ghislaine FERRAN
Elisabeth JONGEN
Monique LEGROS
Thierry PETIOT DE LALUISANT
Mauricette RABAL
Christian RICHARD
Guy ROSSIGNOL
Gisèle ROSSIGNOL
Martine SOURNAC
Jacqueline TABES

Marie-José BERNOU
Stéphane CABROL
Isabelle FRAYSSE
Maurice LAUZIN
Magali MAUREAU
Denise MORO
Laurence RIVIERE

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, Anne-Marie Niéto, conseillère municipale déléguée au quartier du Marranel – le Roc, et Steve Jackson, conseiller municipal délégué au quartier de Jarlard – Le Peyroulié, cette 7ème réunion de travail était l'occasion de faire le point sur les sujets d'actualité du grand secteur Marranel-Le Roc / Jarlard-le Peyroulié.

Actualités et informations générales

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier.

Démocratie participative :

Laurence Pujol souhaite revenir sur la première année de mise en service de la plate forme de participation citoyenne en ligne de la ville d'Albi. Elle informe les conseillers que deux grandes consultations ont été menées auprès des citoyens albigeois leur permettant d'imaginer d'une part une application pour mobiles et tablettes « *Albi dans ma poche* ». Elle a été mise en service le 21 février dernier et permet de tout savoir sur Albi.

Entièrement personnalisable, elle permet de trouver des infos pratiques, les horaires de bus, l'état de circulation, la météo, le programme culturel, sportif... De nouveaux services seront bientôt proposés. Cette application est disponible à la fois sur Android et sur Ios (Iphone)

Une seconde consultation a été lancée sur la valorisation de l'engagement bénévole.

Les présidents d'association ont donc été invités dès l'automne à soumettre, via la plate forme de démocratie participative, le nom de deux adhérents qui s'illustrent notamment par leur engagement ou leur disponibilité envers leur association.

Actuellement, la restitution est en cours de finalisation et sera présentée lors de la prochaine fête des associations le 7 septembre prochain par le biais d'un panneau valorisant des « paroles de bénévoles ».

La démocratie participative en 2018 à Albi c'est :

- 600 conseillers de quartier inscrits (dont 54,1 % de femmes)
- 16 réunions publiques et de conseils de quartier
- 14 réunions de travail complémentaires
- 3 visites thématiques
- 220 e-contributeurs sur la plate-forme numérique en ligne mise en service en mars 2018
- 86 idées postées dans la boîte à idées numérique par les contributeurs
 - dont 30 idées retenues pour examen par la collectivité
 - dont 1 idée ayant recueillie plus de 250 votes sur le thème des déplacements doux : « *mettre des vélos en libre service* » ; actuellement en cours d'étude au sein du service compétent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
 - Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Laurence Pujol aborde ensuite le PLUi arrêté en Conseil Communautaire de l'Albigeois le 18 décembre dernier. Elle rappelle le contexte de préparation de ce document structurant, ses enjeux et ses objectifs, et informe qu' après avoir pris la compétence Urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 17 décembre 2015 a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi sur l'ensemble de son territoire.

A travers cette élaboration, l'agglomération a souhaité se doter d'un document unique à l'échelle des 16 communes membres pour construire un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement du Grand Albigeois.

Ces défis s'articulent autour des objectifs suivants :

- > développement du territoire
- > aménagement de l'espace
- > patrimoine et identité
- > habitat et de cadre de vie
- > mobilité
- > environnement
- > énergie
- > aménagement numérique

Elle rappelle qu'il s'agit pour les 16 conseils municipaux des communes de l'agglomération de définir les stratégies et les choix d'aménagement du grand Albigeois de demain.

A NOTER !

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 18 décembre 2018 a arrêté le PLUi du Grand Albigeois.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à l'avis des personnes publiques associées ; il fait l'objet d'une enquête publique prévue entre le 11 juin et le 12 juillet 2019

Le projet de PLUi devrait être applicable au premier trimestre de l'année 2020.

Avant l'enquête publique, le projet de PLUi a fait l'objet d'une large présentation auprès des Albigeois avec mise en place de temps d'information et d'expositions itinérantes aux dates et lieux suivants :

- > Jeudi 21 Février 2019 Mairie d'Albi - 9H/12H
- > Jeudi 21 Mars 2019 Salle de Pratgraussals - 9H/12H
- > Jeudi 11 Avril 2019 Mairie d'Albi – 9H/12H

Expositions :

- > Lundi 13 Mai 2019 Maison de Quartier de Cantepau - 10H/18H
- > Mardi 14 Mai 2019 Maison de Quartier de Rudel - 10H/18H
- > Mercredi 15 Mai 2019 Maison de Quartier Breuil-Mazicou - 10H/18H
- > Jeudi 16 Mai 2019 Ecole de la Viscose - 10H/18H
- > Vendredi 17 Mai 2019 Centre Social Adèle 10H/18H

Un dernier temps d'information s'est tenu à la Mairie le jeudi 06 Juin 2019 de 10h à 18h.

La consultation du dossier est accessible :

- sur le site internet de l'agglomération (www.grand-albigeois.fr)
- au service commun ADS sur le site de Charcot.

Information Tour de France 2019 :

Laurence Pujol rappelle ensuite aux conseillers que les 15, 16 et 17 juillet prochains, Albi a la chance d'accueillir durant trois jours un événement sportif majeur, de renommée internationale, le Tour De France. Ainsi, Albi sera ville d'arrivée, ville étape et ville de départ.

Elle rappelle qu'en 2019, Albi accueillera pour la 13ème fois cet événement marqué par les 100 ans du maillot jaune et bénéficie donc d'une grande expérience par rapport à ce type d'organisation.

A événement exceptionnel, mesures exceptionnelles :

- un programme d'animation riche et diversifié qui se déclinera sur 6 mois avec trois jours de fête les 15, 16 et 17 juillet pour que tous les Albigeois soient pleinement associés à cette manifestation de premier plan
- des mesures de sécurité et des adaptations nécessaires en matière de circulation et de stationnement qui impacteront la rive droite et le cœur de ville élargi (du 11 au 18 juillet et plus spécifiquement du 14 au 17)
- une campagne de communication spécifique afin que chacun soit informé, puisse profiter de la fête et prendre ses dispositions :
- la Foire Expo du 23 au 31/03 avec le stand de la ville d'Albi aux couleurs du TDF
- des publications grand public en amont de l'événement (mai-juin)
 - Albimag
 - Grand A
 - presse locale
 - un dépliant TDF 2019 - circulation/stationnement, mode d'emploi
- des informations ciblées pour les riverains directement impactés (courrier en boîtes aux lettres)
- un numéro vert disponible en juin pour répondre à toutes les questions
- une signalétique sur voie publique (panneaux d'information aux entrées de ville, sur le parcours...)

Pour retrouver toute l'info sur le TDF 2019, rdv sur **tdf2019.albi.fr**

Fête des associations :

Laurence Pujol poursuit en précisant que la 6ème édition de la Fête des Assos se tiendra le 7 septembre prochain sur la place du Vigan, le jardin national et place Lapérouse. Les inscriptions pour y participer sont ouvertes jusqu'au 30/04.

Nuit Pastel :

Elle termine cette introduction en indiquant que la 11ème édition de la Nuit Pastel est programmée à Albi le samedi 1^{er} juin sur le thème « Culture et Proximité ».

A cette occasion, la ville d'Albi a demandé à l'artiste plasticien de renommée internationale Olivier Grossetête, de réaliser une œuvre monumentale participative en carton place de la cathédrale, en y associant les Albigeois.

RAPPEL : il est important que les conseillers de quartier et citoyens signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse conseilsdequartier@marie-albi.fr .

Actualité des quartiers Marranel-le Roc et Jarlard-Peyroulié

Steve Jackson, délégué au quartier Jarlard – Le Peyroulié rappelle que la sécurisation du parking de la Milliassole réalisée en 2018 a coûté 38 000 euros.

Pour l'année 2019, il a été prévu la réfection des trottoirs de la rue Jean Robic, de la rue Jean Borotra, la reprise du revêtement du Chemin de Bellecombe et du Chemin de la Bane.

Un des conseillers de quartier demande quand se fera la suite de l'aménagement de la rue Milliassole. L'élu répond qu'elle n'est pas programmée en 2019 mais sera proposée aux arbitrages du programme 2020.

Certains conseillers ont eu connaissance d'un projet d'extension de l'UMD et demandent à être informés sur la nature de l'aménagement, le calendrier des travaux...

Renseignements pris, la fondation du Bon Sauveur ne prévoit pas d'extension de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) mais la création d'un nouveau service psychiatrique de 15 lits pour des prises en charge de courte durée de moins de 3 mois. Les patients qui seront accueillis ne relèveront pas de la structure UMD. Il s'agit de mutualiser les services thérapeutiques, techniques et les équipements sportifs. Ce projet est en cours de réflexion. En fonction de son avancement, la fondation du BS s'engage à organiser une réunion d'information des riverains et des conseillers de Quartier.

D'autres, riverains du chemin de St Amarand le Haut souhaiteraient savoir si le projet de lotissement de la Bane va connaître une suite. Des projets de taille réduite par rapport au précédent lotissement envisagé sont à l'étude par des opérateurs privés. Toutefois, à ce jour aucun projet n'a fait l'objet de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Steve Jackson revient ensuite sur les questions de circulation sur la RD81.

Suite à la mise en place d'un radar pédagogique qu'il avait sollicité auprès des services départementaux, il retransmet devant les conseillers les résultats des mesures effectuées.

Sur le constat des vitesses excessives relevées, les conseillers demandent l'installation d'un radar pédagogique ponctuel. Ils envisagent de faire un courrier conjoint au Conseil départemental pour appuyer les démarches entreprises par l'élu.

Un conseiller signale de la végétation à couper au niveau de la rue Ampère au pied d'un candélabre car elle oblige les piétons à emprunter la chaussée. Les services compétents ont été saisis à la suite de la réunion.

Un autre conseiller souligne le problème récurrent de dépôts sauvages au carrefour RD13 et chemin de Lapeyrouse, car la végétation n'est pas entretenue à l'arrière du collecteur à verre et favorise les incivilités de ce type. Il suggère le déplacement de ce point de collecte. L'agglomération, compétente en la matière, est prévenue.

Anne Marie Niéto, conseillère déléguée au quartier rappelle aux conseillers que la ville propose depuis 2015, une nouvelle action de proximité dénommée « Sur un air... » avec pour fil rouge la musique. Cette proposition vient en complément de l'offre de festivités existantes portées par les associations de quartier, et vise à renforcer la dynamique d'animation locale.

En 2018, ce moment festif a eu lieu avec beaucoup de succès dans le quartier du Marranel renforçant les liens de convivialité et de solidarité entre habitants. Cette année, ce sont les habitants du quartier du Lude, Bellevue, Saint Salvadou les organisateurs.

Ils ont demandé à organiser la manifestation qui aura pour thème « la musique des années 60 à 80 » dans le parc de la Maison de quartier du Marranel. Le site a été testé et s'est avéré parfaitement adapté en 2018 et les collaborations sont nombreuses entre les deux quartiers. Le président de l'association de quartier du Marranel a par ailleurs donné son accord et a proposé son aide en renfort.

La manifestation se tiendra le 14 septembre et les conseillers sont vivement conviés à y participer et pour ceux qui le souhaitent à donner un coup de main (contact : direction vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse 05 63 49 11 24).

Anne-Marie Niéto rappelle également les permanences des élus de proximité pour les deux quartiers qui se tiennent à la maison de quartier du Marranel :

- Anne-Marie Niéto pour le quartier du Marranel – Le Roc le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h
- Steve Jackson pour le quartier Jarlard-Le Peyroulié le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Au delà de ces rencontres privilégiées entre les élus et les Albigeois, des agents de la direction vie des quartiers-citoyenneté-jeunesse tiennent également des permanences de services publics de proximité pour toutes les demandes de vie quotidienne :

- le jeudi de 9h à 12h à la maison de quartier du Marranel.
- et à bord du minibus des quartiers,
 - au Hameau de Peyret (chemin de Peyret), le 1^{er} mercredi du mois, 11h30-12h30
 - au Hameau du Peyroulié (entrée du hameau, chemin du Mas de Peyroulié), le 2^{ème} mercredi du mois, 17h30-18h30

Un travail de réflexion par groupe

Laurence Pujol rappelle que deux groupes de travail thématiques sont constitués :

- Aménagements et déplacements de proximité
- Économie circulaire : le programme d'action

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Michel Holmière pour le groupe « Aménagements et déplacements de proximité », Evelyne Palaffre pour le groupe « Économie circulaire : le programme d'action ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.



- **Sécurisation chemin de Cambon/accès Peyroulié**



Pour ce qui est du sens Teillet/Albi, la vitesse moyenne est de 72 kms/heure avec 56 % au dessus de la vitesse autorisée de 70 kms/heure.

Après réflexions, les conseillers demandent de remettre en place un panneau pédagogique, certains conducteurs ne se rendant pas bien compte de la vitesse à laquelle ils roulent, pourraient ainsi ralentir. La demande est à l'étude et portée par Steve Jackon auprès des services du Département.

Les conseillers soulèvent également la dangerosité du « tourne à gauche » de la RD81 vers le chemin de Saint Amarand le Haut qui est très dangereux car situé dans le virage, sans visibilité.

La route étant de compétence départementale, les conseillers se proposent d'adresser un courrier au Conseil Départemental pour appuyer la demande de leur élu de proximité.

D'autres conseillers souhaitent évoquer la situation du chemin de Cambon et l'accès au hameau du Peyroulié.

La vitesse est déjà limitée à 30 km/h sur ce chemin au niveau du hameau du Peyroulié et la circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5T.

Suite aux demandes récurrentes exprimées pour faire baisser la vitesse sur cet axe, la ville a fait réaliser deux écluses doubles en décembre 2018.

Début 2019, est intervenue la réparation du parapet du pont avec installation d'un garde-corps. Cette opération était nécessaire pour la sécurité et a également permis d'élargir les trottoirs, pour qu'un alternat se mette en place et permette la réduction de la vitesse.

Ces aménagements fonctionnent surtout lorsque le trafic est assez élevé aux heures pleines, les véhicules amenés à se croiser, étant obligés d'adapter leur vitesse.

Malheureusement, les riverains alertent sur le fait que le dispositif ne joue pas le rôle attendu durant les heures creuses et certains véhicules passent encore à toute vitesse.

● **Circulation et sécurisation Plaine des Fourches**



Proposition de modification du schéma de circulation

Ils proposent de mettre une autre chicane pour obliger les conducteurs à ralentir en faisant un « S » et souhaitent pouvoir rencontrer sur site l'élu et le technicien de l'agglomération en charge des questions de circulation.

La question des déplacements des piétons est également problématique sur cet axe, au niveau des accès au hameau.

De leur côté les communes d'Albi, de Saint-Juéry, de Cunac et de Cambon échantent avec leur département du Tarn, afin que ce dernier aménage le carrefour entre la RD 999 et la RD 69. Un tel aménagement devrait pouvoir reporter du trafic du chemin de Cambon vers la RD 999.

L'association de quartier Plaine des Fourches a réalisé en 2017/2018 une enquête de quartier sur les questions de circulation et de sécurisation des déplacements dans le secteur du passage de la Plaine des Fourches.

34 réponses ont été reçues aux propositions suivantes :

- Concernant la Proposition n°1 : « créer un sens unique sur le passage de la plaine des Fourches en autorisant la seule entrée par la route de Millau »
 - 23 oui
- Proposition n°2 : « Mettre un panneau STOP au croisement du passage des Fourches et de la rue G. Monge ».
 - 28 oui
- Proposition n°3 : « Créer une sortie de la rue G. Monge sur l'impasse P. Lebon ».
 - 26 oui

Suite à cette consultation, la Ville a répondu par courrier du 27 décembre 2018 qu'en raison des avis majoritaires exprimés et considérant les enjeux de sécurité, elle proposait d'instaurer un sens unique partiel entrant dans le sens route de Millau vers Plaine des Fourches, jusqu'au pont. La section restante située après le pont et la rue Gaspard Monge serait maintenue en double sens de circulation afin de limiter les contraintes pour les riverains concernés.

Ces mesures seront accompagnées de dispositions complémentaires : abaisser la limitation de vitesse pour les automobiles de 50 à 30 km/h au niveau du pont et installation de panneaux de pré-signalisation.

Durant la discussion, certains conseillers, membres de l'association de quartier, considèrent que le maintien d'un double sens partiel peut constituer un danger et souhaitent obtenir un délai supplémentaire pour en discuter et communiquer leur position définitive à la ville.

L'association ayant finalement donné son accord après la réunion du conseil de quartier, la ville procédera à l'aménagement proposé.

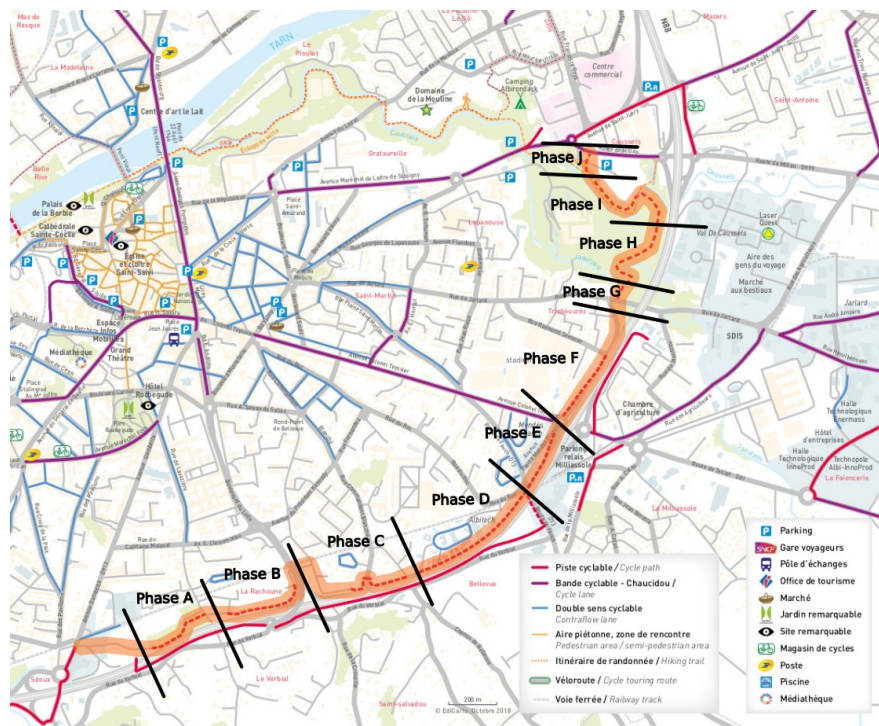
Parallèlement, deux panneaux « stop » seront installés sur la rue Gaspard Monge, de part et d'autre du débouché du passage de la Plaine des Fourches afin de ralentir les véhicules sur l'axe le plus rectiligne et propice aux excès de vitesse.

Concernant l'ensemble de ces modifications, un arrêté municipal modifiant le régime de circulation a été pris, et la mise en œuvre sur site est intégrée au plan des charges des équipes signalisation.

Comme toute modification de la circulation, la collectivité se laisse le temps de l'expérimentation de ce dispositif.

La proposition 3 portant sur la création d'une liaison à sens unique entre la rue Blaise Pascal (nouveau lotissement) et l'impasse Philippe Lebon reste plus complexe à mettre en œuvre à court terme car elle impacte des propriétés privées et suppose des négociations foncières à entreprendre avec le propriétaire.

● **Liaisons douces de part et d'autres de la rocade : état des lieux des réalisations et suite**



Le responsable des déplacements doux et chargé de mission développement durable de la communauté d'agglomération de l'Albigeois présente les réalisations et perspectives du territoire en matière de liaisons douces le long de la rocade.

Depuis juin 2018, l'Agglomération aménage un itinéraire piéton et cyclable le long de la rocade d'Albi, côté ville, avec pour objectif de relier l'échangeur de la route de Castres et celui de Caussels. Il permettra de desservir de nombreux quartiers d'Albi (Rachoune, Lude-Bellevue, Saint-Martin, connexion avec Veyrières), des équipements publics (CPAM, Trésorerie, Collège et Lycée Bellevue, Stadium) ou privés (zone d'activités Albitech, ...) générateurs de déplacements.

Cet itinéraire, de près de 3,5 km de long, est aménagé par tronçon. Les deux premiers viennent d'être achevés :

- Entre la rue Georges Brassens et l'impasse de la Rachoune (320 m)
- Entre l'impasse Commandant Blanché et la route de Fauch (530 m)

Un nouveau tronçon est en chantier entre l'impasse du commandant Blanché et la rue de la Rachoune (300 m). Il devrait être achevé d'ici peu.

Le chantier se poursuivra ensuite :

- le long de la route de Fauch (150 m), pour créer une liaison entre les pistes situées de part et d'autre de la rocade (1ère quinzaine de mai)
- entre la route de Fauch et l'échangeur du stadium (350 m) pour créer un nouveau tronçon de la voie piétonne et cyclable (Mi mai – juin)

Le coût de ces aménagements s'élève à 500 000 euros avec une subvention de l'État à hauteur de 60 %.

Pour ce qui est des travaux financés par l'État (pistes situées de l'autre côté de la rocade, côté rue du Verbial), la pose d'un nouveau revêtement devrait être réalisée courant mai et la finition de la passerelle au dessus de la rue du Commandant Blanché est sur le point de se terminer .



- ***Demande de création d'un espace de jeux dans le secteur Molinier-Payrastre-Innoprod***

Les conseillers saluent ces aménagements et souhaitent attirer l'attention de la ville sur l'axe Peyroulié – Grezes – Cambon où ce type d'aménagement serait nécessaire.

Pour finir le travail participatif du groupe, il est fait état de la demande d'implantation d'une aire de jeux dans le secteur du lotissement H. Molinier et R. Payrastre, exprimée par des riverains.

Les conseillers sont invités à donner leur avis sur les perspectives de réponse à apporter.

Pour pouvoir définir la suite à donner, plusieurs interrogations doivent être tranchées: s'agit-il d'une aire de jeux pour jeunes enfants, pour adolescents, faut-il envisager une réponse mixte permettant une pratique en famille sous la forme d'un parcours ludico-sportif ? Le public des bénéficiaires doit être précisé.

La localisation est également un enjeu :

- soit répondre à la demande exprimée par les riverains et positionner l'aménagement sur un espace public disponible au cœur du lotissement avec le risque que cet aménagement ne réponde qu'à un besoin ponctuel (les enfants du lotissement vont grandir) et qu'il ne soit réservé qu'aux riverains du lotissement car caché en cœur d'îlot bâti,
- soit privilégier une approche plus collective en créant un espace ou des modules qui profitent à tous, sur les espaces paysagers de la zone Innoprod, près du bassin de rétention, à proximité immédiate du lotissement.

Les conseillers considèrent préférable d'investir l'argent public dans un projet qui profite au plus grand nombre et privilégient par conséquent une implantation dans un site ouvert comme le parc d'Innoprod. Néanmoins, aucun n'habitant le secteur d'où émane la demande, ils préconisent à la ville d'interroger les riverains concernés et de remettre ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier.

Economie circulaire : le programme d'action

Sujets / propositions	Synthèse des réflexions du conseil de quartier
<p style="text-align: center;">Économie circulaire 3 domaines, 7 piliers</p> <p>RECYCLAGE (matière et organique)</p> <p>GESTION DES DÉCHETS</p> <p>PRÉVENTION et GESTION EFFICACE des RESSOURCES</p> <p>DEMANDE ET COMPORTEMENT des CONSOMMATEURS</p> <p>ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réemploi - Réparation - Reutilisation <p>CONSUMMATION RESPONSABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat - Consommation collaborative - Utilisation <p>EXTRACTION/EXPLOITATION ET ACHATS DURABLES</p> <p>des ACTEURS OFFRE ÉCONOMIQUE</p> <p>ÉCO-CONCEPTION (produits et procédés)</p> <p>ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE</p> <p>ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ</p>	<p>Au cours de cette nouvelle série des conseils de quartier, les conseillers sont sensibilisés à cet enjeu majeur de notre société : l'économie circulaire.</p> <p>Sous forme de petits ateliers participatifs, ils sont invités à prendre connaissance du programme d'action de l'agglomération en matière d'économie circulaire dans l'Albigeois, à apprendre les bons gestes en matière de tri sélectif et à poser toutes les questions permettant une meilleure gestion de nos déchets.</p> <p>Les conseillers sont tout d'abord invités à définir l'économie circulaire et ce que cela représente pour eux.</p> <p>En effet, après avoir été invités à partager leur vision, les conseillers apprennent qu'il s'agit avant tout de mettre en place une meilleure résilience du territoire en limitant la dépendance aux flux de ressources, en renforçant l'attractivité du territoire tout en créant à la fois de l'emploi local et du lien social dans le but de provoquer un meilleur impact environnemental (diminution du volume de déchets, baisse des émissions de Co2).</p> <p>Dans un second temps, les conseillers sont invités à inscrire les gestes qu'ils ont déjà adoptés en terme d'économie circulaire. Au cours de ce premier atelier, il est frappant de constater que nombre d'entre eux ont déjà des habitudes vertueuses en terme de tri, de gestion, de recyclage ...</p> <p>La chargée de mission en prévention des déchets et économie circulaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois explique aux conseillers les démarches menées sur le territoire. En effet, la collectivité a engagé un projet ambitieux et réaliste d'économie circulaire sur le Grand Albigeois. La première étape du programme d'actions couvre la période 2018-2020.</p>



Les conseillers sont informés des initiatives existantes et implantées sur leur territoire... Ce programme composé de 30 actions sur 3 ans, co-construites avec plus de 80 acteurs, du territoire comprend une partie destinée aux acteurs économiques et une autre aux particuliers et donc aux conseillers de quartier, notamment en matière de :

- **Recyclage** :

Compostage :

Les conseillers prennent connaissance de l'offre de l'agglomération pour les maisons individuelles, les résidences, les établissements.

Présentation du dispositif « Apéro-compost » :

Il est présenté aux conseillers le principe selon lequel il est possible d'organiser une soirée entre amis ou voisins (une 10ne de personnes), à la maison et autour de son composteur. Les agents de la communauté d'agglomération de l'Albigeois peuvent intervenir à domicile durant une demi-heure pour informer les convives sur la démarche du compostage et partager les bonnes pratiques.

Broyat :

Il s'agit d'un nouveau service proposé par l'agglomération : à compter du 30 mars, du broyat sera mis gratuitement à disposition sur la plateforme de compostage de Ranteil.

Tri sélectif :

Rappel des 4 consignes et 2 astuces pour un tri optimal :

REGLE n°1 / Tous les emballages en carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans les bacs jaunes.

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri jaune.

REGLE n°3 / Tous les papiers, journaux, magazines : dans les bacs bleus.



REGLE n°4 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Forts de l'ensemble de ces éléments, les conseillers sont invités à une mise en situation avec les « erreurs de tri du jour ». Ce jeu permet de découvrir comment bien trier l'ensemble de ses déchets avec des objets et emballages de la vie quotidienne.

A cette occasion, les conseillers sont informés que l'appli « Guide du Tri » permet de bien trier au quotidien car elle répertorie des milliers de produits de consommation. Cette application est à la fois disponible sur Android et sur Ios. ' Il est indiqué aux conseillers que l'agglomération propose des modules de formation / sensibilisation gratuitement pour tous les publics : scolaires / administrations / entreprises).

● **Allongement de la durée de vie des produits :**

Les conseillers prennent connaissance des divers outils disponibles :

- **Repair café :** ce service n'est pas proposé par l'agglomération mais par l'association ACNE. Réduire les déchets, préserver l'art de réparer les objets, transmettre ses connaissances, venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés financières et renforcer la cohésion sociale entre les habitants sont les objectifs de cette démarche alternative.

Le Repair Café se tient tous les troisième jeudi de chaque mois à AlbiLab, zone Innoprod, à partir de 19h. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Repair Café d'Albi à l'adresse suivante : <https://repaircafealbi.wordpress.com> / 07 68 20 36 78



Textile

Association pour la Culture Numérique et l'Environnement

Petit Electroménager

Repair Café d'Albi

Jeter ? Pas question !

Un vêtement troué ?
Une cafetière en panne ?
Un mixeur qui patauge ?

Ramène ton objet au Repair Café d'Albi et deviens un Repair'Acteur !

Un objet par personne

19h
3^e jeudi du mois

Auberge espagnole

Jeudi 21 Février
Jeudi 21 Mars
Jeudi 18 Avril

Jeudi 16 Mai
Jeudi 20 Juin

Curiosité ?
Goût du bricolage ?

VENEZ NOUS AIDER A REPARER !!

Un peu de temps ?
Envie de voir du monde ?

ALBILAB - FabLab Albi - 8 Avenue P.-G.de Gennes - 81000 Albi
Zone Innoprod (direction Fréjairrolles) Lignes F et R
repaircafealbi@gmail.com / 07.68.20.36.78

Repair Café Albi

Avec le soutien de MAIR

Appareil électrique

Petit meuble, Jouet

Certains conseillers ayant déjà pratiqué le Repair Café font part de leur impressions.

Ils constatent que le concept marche fort et que le Repair café est très fréquenté, l'ambiance y est conviviale et très sympathique.

- **LocalOccaz** : il s'agit d'un nouveau service GRATUIT d'échanges entre voisins du territoire permettant le don ou la vente d'objets. Le concept part du principe qu'au lieu de jeter à la déchetterie, il est possible de donner ou vendre entre voisins !

Le site est entièrement gratuit, il suffit de créer un compte en ligne, de valider son adresse mail et d'y enregistrer les annonces. Le site est accessible sur ordinateur, smartphone et tablette.

- Si vous souhaitez donner à une association, la plate-forme s'occupe de tout ! En enregistrant les annonces sur le site et lorsqu'il s'agit de dons, l'annonce est automatiquement envoyée
- aux associations selon leurs critères de recherche. Si aucune d'entre elles n'est intéressée, l'annonce devient visible par les usagers au bout de 24h. Il est possible de poser vos questions au 06 68 35 07 40.

● **Consommation**

- **LocalOccaz.** Pour un nouvel achat, il s'agit de se poser la question : avez-vous besoin d'acheter un produit neuf, ou pouvez-vous le trouver d'occasion sur LocalOccaz ?
- **Stop pub.** Si les quantités de ces imprimés non sollicités ont tendance à baisser depuis 2010, elles continuent néanmoins d'être élevées : près de 800 000 tonnes en France en 2015, ce



qui correspond à une moyenne de 12 kg par habitant sur une année ou à 30 kg par foyer.

Les conseillers remercient les techniciens pour ces explications concrètes et ces divers cas pratiques très instructifs.

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi :

www.mairie-albi.fr

Renseignements :

Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté - Jeunesse
Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr